

La mission du Collège des Ostéopathes Canadiens

Catégorie : Description

Publié par [Administration](#) le 29/10/2007

La mission du Collège des Ostéopathes Canadiens est de:

- >Regrouper en personne morale les personnes dont l'occupation ou la profession est l'ostéopathie.
- >Défendre et promouvoir les intérêts de ses membres et de la profession.
- >Assurer de la diffusion des nouvelles découvertes et de ses applications dans le public.
- >Enseigner l'ostéopathie et fournir une éducation continue à ses membres.

Compétences Plus spécifiquement, le Collège des Ostéopathes Canadiens voit à ce que ses membres possèdent les **compétences** nécessaires relatives à la science de l'ostéopathie ainsi qu'au **diagnostic différentiel**, afin de s'assurer de la **protection du public**. Sélection À cet égard, le Collège des Ostéopathes Canadiens n'admet que des **professionnels de la santé** habilités à diagnostiquer et à enseigner l'ostéopathie qu'à ces derniers.